



Suivre efficacement un contentieux prud'homal : de la constitution d'un dossier au procès

Appréhender les enjeux d'un contentieux prud'homal et en connaître toutes les étapes.

OBJECTIFS :

- 1/ Evaluer les enjeux et les risques d'un contentieux
- 2/ Connaître les différentes étapes de la procédure prud'homale
- 3/ Savoir accompagner/faciliter le travail de l'avocat

PUBLIC :

DRH, RRH, gestionnaire RH.



Durée : 1 jour
(7 heures)



Tarif : Consulter notre calendrier

PREREQUIS :

Connaissances de base en droit du travail.

PROGRAMME :

Introduction (0,75h) :

- Ce qu'il faut savoir avant de prendre le risque d'un contentieux,
- QCM.

La saisine du Conseil de prud'hommes (2h) :

- La requête,
- Les 3 compétences du Conseil – QCM,
- Détecter d'éventuelles fins de non-recevoir (prescription...) – QCM,
- Les parties au procès – QCM,
- La constitution du dossier : les règles de preuve en matière prud'homale – QCM.

Le Bureau de Conciliation et d'Orientation (2h) :

- L'homologation d'un accord amiable,
- La présence des parties – QCM,
- La tentative de conciliation – QCM,
- L'orientation de l'affaire,
- Le risque des mesures provisoires,
- La mise en état.

L'audience de jugement (1h) :

- Le déroulé de l'audience – QCM,
- La situation de départage.

Le prononcé du jugement et ses suites (1,25h) :

- La mise à disposition du jugement, sa notification,
- L'exécution provisoire,
- Le règlement des sommes,
- Les voies de recours.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, remise d'un support pédagogique.

Modalité d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée l'issue de la formation.

